



Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

4762^e séance

Jeudi 22 juin 2003, à 10 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Akram	(Pakistan)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chili	M. Maqueira
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	Mme Menéndez
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Duclos
	Guinée	M. Traoré
	Mexique	M. Pujalte
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. King

Ordre du jour

Action face à la situation humanitaire en Iraq.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

03-36771 (F)



La séance est ouverte à 11 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Action face à la situation humanitaire en Iraq

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement.

Il en est ainsi décidé.

J'invite l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Mark Malloch Brown, à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. James Morris.

Il en est ainsi décidé.

J'invite le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. James Morris, à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. David Nabarro, Directeur exécutif, Développement durable et milieux favorables à la santé et Conseiller principal en politiques auprès du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

Il en est ainsi décidé.

J'invite le Directeur exécutif, Développement durable et milieux favorables à la santé et Conseiller principal en politiques auprès du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, M. David Nabarro, à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en

l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Nils Kastberg, Directeur des Programmes d'urgence du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Il en est ainsi décidé.

J'invite le Directeur des Programmes d'urgence du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, M. Nils Kastberg, à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix-Rouge.

Il en est ainsi décidé.

J'invite le Président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Jakob Kellenberger, à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations antérieures.

Le Conseil de sécurité entendra aujourd'hui les exposés de M. Mark Malloch Brown, de M. James Morris, de M. David Nabarro, de M. Nils Kastberg et de M. Jakob Kellenberger.

Après ces exposés, je donnerai la parole aux membres qui souhaitent faire des observations ou poser des questions.

J'informe les membres du Conseil que, compte tenu de l'heure tardive, j'ai l'intention de suspendre cette séance à 13 heures et de la reprendre à 15 heures pour poursuivre l'examen de la question. Je déplore tout inconvénient que cela pourrait causer à nos participants, y compris nos distingués invités.

Je salue la présence de la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, et je l'invite à prendre la parole.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord exprimer notre chagrin à la suite des pertes en vies humaines et des dégâts considérables causées par le puissant tremblement de terre qui a frappé hier l'Algérie. Nous transmettons nos

condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement algérien.

Les Nations Unies sont prêtes à apporter toute l'aide possible. Le Bureau des Nations Unies chargé de la coordination des affaires humanitaires a déjà fourni une aide d'urgence de 50 000 dollars. Une équipe des Nations Unies de coordination et d'évaluation des catastrophes a été déployée pour aider le Gouvernement algérien à coordonner la réponse internationale et à aider à évaluer les besoins prioritaires. L'ONU a également contacté plusieurs gouvernements qui ont mis en alerte des équipes de recherche et de secours et préparé des fournitures de secours pour soutenir les efforts du Gouvernement algérien.

Monsieur le Président, je voudrais vous remercier de l'occasion qui m'est donnée de faire une mise à jour de la situation humanitaire en Iraq et les activités des Nations Unies sur le terrain.

À la suite de mes observations et comme vous l'avez indiqué, Monsieur le Président, mes collègues du Programme des Nations Unies pour le développement, du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance présenteront des exposés au Conseil. Le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Kenzo Oshima, qui revient de Bagdad, est également présent avec nous aujourd'hui. Ils seront tous heureux de répondre aux questions.

Je voudrais également saluer la présence de M. Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix-Rouge. Ses collègues et lui-même ont effectué un travail remarquable durant le conflit en Iraq et continueront d'être nos proches partenaires durant la période cruciale à venir.

Je commencerai en soulignant que le système des Nations Unies s'engage fermement à réaliser les mandats humanitaire, de reconstruction et autres qui lui ont été confiés dans la résolution que le Conseil vient d'adopter. La situation humanitaire en Iraq reste très préoccupante. L'effondrement des services essentiels et de l'ordre public a créé une série de besoins urgents. Une grave crise humanitaire a été évitée jusqu'à présent, mais la population civile et les enfants en particulier restent en danger, surtout si la situation sécuritaire ne s'améliore pas sensiblement dans un proche avenir.

Les institutions des Nations Unies sont à l'oeuvre dans tout le pays, en fournissant de la nourriture, de l'eau, des médicaments et d'autres secours d'urgence. Elles ont aidé à réparer des installations d'eau et d'assainissement, contribué au rétablissement de l'électricité et fourni des secours aux personnes déplacées et aux enfants sous-alimentés.

Je voudrais saluer tout particulièrement le courage et l'engagement de nos 3 400 employés nationaux, qui ont continué à satisfaire les besoins essentiels des hôpitaux, des populations déplacées et des autres groupes vulnérables durant toute la période du conflit.

La capacité des Nations Unies à réagir rapidement et efficacement dès le début de la crise a été sensiblement renforcée par une série de mesures de bonne préparation. La coordination interinstitutions a donné lieu à une planification commune et à l'adoption d'un plan intégré. Des quantités substantielles de biens humanitaires ont été prépositionnées à l'intérieur de l'Iraq et dans plusieurs pays voisins. Les voisins de l'Iraq ont également contribué à assurer l'acheminement rapide des secours à travers cinq grands couloirs d'accès.

Depuis que le personnel international a commencé à retourner en Iraq, il y a un mois, nous avons continué de renforcer notre présence. Plus de 300 fonctionnaires internationaux ont été déployés, des équipes ayant été installées dans l'ensemble des cinq sous-régions. Et comme l'autorise le Conseil, la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït fournit un appui et des services substantiels aux institutions des Nations Unies à leur retour dans le pays.

Le Coordonnateur humanitaire et les Coordonnateurs de zone tiennent des réunions régulières avec les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. En outre, des groupes de coordination sectoriels ont été créés dans des zones prioritaires, avec la participation des ministères concernés, d'autres autorités iraqiennes et des représentants du Bureau de la reconstruction et de l'aide humanitaire. La coordination avec ce dernier Bureau, en particulier et avec les autorités militaires, est vitale pour assurer une action humanitaire efficace ainsi que la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire.

La priorité majeure de pratiquement tous nos efforts d'assistance est la remise en état des services publics essentiels. Cela comprend non seulement les services sanitaires, l'électricité et l'approvisionnement en eau, mais également le réseau public de distribution alimentaire, dont une grande partie de la population dépend pour sa survie. Les institutions des Nations Unies s'emploient à appuyer pleinement les autorités nationales iraqiennes concernées.

L'incapacité à payer les salaires et autres coûts de fonctionnement constitue une contrainte majeure pour les fournisseurs de services publics. Des paiements exceptionnels de 20 dollars ont été effectués dans certains lieux et nous sommes encouragés par des indications qu'un système régulier de paiement de salaires aux fonctionnaires commencerait bientôt à fonctionner.

L'autre problème, bien sûr, c'est le pillage d'un grand nombre d'installations publiques vitales, ce qui m'amène tout naturellement à la question de la sécurité et de l'ordre public. L'absence généralisée de l'ordre public a eu plusieurs conséquences humanitaires. Les ministères, les usines de traitement de l'eau, les hôpitaux et les entrepôts ont été pillés. De nombreuses installations ont été réparées ou réapprovisionnées, quitte à être pillées quelques jours plus tard. Les préoccupations en matière de sécurité touchent également aux munitions non explosées, qui menacent la population civile, en particulier les enfants, et qui entravent le transport et la reprise d'activités agricoles normales.

La crainte même des violences dans de nombreuses zones rend plus difficile, et souvent impossible, la fourniture de médicaments et autres biens essentiels, et elle empêche les citoyens de se rendre au travail. Nous avons appris de première main que des femmes craignaient de sortir et surtout que des filles avaient peur de reprendre leurs cours.

Une telle insécurité représente aussi un obstacle majeur aux activités d'assistance humanitaire. Le mouvement de notre personnel étant limité dans de nombreuses zones urbaines, il ne peut avoir accès aux personnes dans le besoin. Le personnel de plusieurs ONG a été agressé dans des villes et sur les routes principales menant à Bagdad.

La menace de violences a également donné lieu à des mouvements de populations, tels que l'exode des Iraquiens arabes de plusieurs régions. Ces

déplacements soulignent la vulnérabilité des civils dans des environnements de conflit et d'après-conflit face aux violations des droits de la personne et à d'autres menaces. Les institutions des Nations Unies, sous la direction du Coordonnateur humanitaire, et en collaboration avec le CICR et des ONG, ont établi un cadre de protection pour les personnes déplacées, les réfugiés rapatriés et autres civils en danger.

Enfin, un mot sur le patrimoine culturel de l'Iraq. La destruction et le pillage qui ont eu lieu à Bagdad et dans des sites archéologiques, des bâtiments historiques, des monuments et des musées dans le pays, représentent une tragédie. Des experts internationaux travaillant sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, viennent de visiter Bagdad et sont en train d'achever leur rapport. Nous sommes tous fermement attachés à travailler avec les Iraquiens et d'autres personnes chargées de protéger et de réhabiliter le patrimoine culturel du pays, et de lutter contre le trafic de biens culturels.

Notre capacité à répondre aux besoins urgents que j'ai évoqués dépend considérablement de la disponibilité des ressources nécessaires. À ce jour, plus de 700 millions de dollars ont été reçus en réponse à notre appel d'urgence et je voudrais remercier les donateurs pour leur générosité.

En outre et alors que la mise en oeuvre de la résolution 1472 (2003) se poursuit, le Bureau du Programme Iraq et les institutions des Nations Unies ont confirmé que des biens humanitaires prioritaires d'une valeur approximative d'un milliard de dollars pourront être acheminés avant le 3 juin. Suite à la résolution que le Conseil a adoptée aujourd'hui, des fournitures prioritaires supplémentaires seront mises à la disposition du peuple iraquien.

Dans le même temps, on n'a pas trouvé les ressources importantes nécessaires pour financer les tâches prioritaires majeures telles que le rétablissement du système de santé, des programmes nutritionnels, des installations d'eau et la remise en ordre du système d'éducation.

Alors que les institutions des Nations Unies continuent de renforcer leur présence en Iraq, elles procèdent à des évaluations exhaustives qui nous permettront de revoir les priorités dans nos plans d'action. Sur la base de ces nouvelles évaluations, nous

lancerons un appel humanitaire révisé durant la deuxième moitié du mois de juin.

Pour terminer, je voudrais souligner que les Nations Unies, ses institutions, fonds et programmes s'engagent à faire tout leur possible pour aider le peuple iraquien en ces moments difficiles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Mark Malloch Brown.

M. Malloch Brown (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de l'invitation qui m'a été adressée pour intervenir aujourd'hui au Conseil. Je voudrais, si vous le permettez, diviser mes brèves observations en deux parties : premièrement, une description de ce que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) réalise, en partenariat avec les autres institutions représentées ici aujourd'hui, dans le domaine humanitaire; puis quelques mots sur nos réflexions en matière de planification de la reconstruction, un domaine d'activité dans lequel nous pouvons à présent nous engager davantage, après l'adoption heureuse ce matin par le Conseil de sécurité de la résolution 1483 (2003).

Premièrement, dans le domaine humanitaire, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des organismes ici présents ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales. Je voudrais d'ailleurs saluer, à l'exemple de la Vice-Secrétaire générale, nos amis et collègues du Comité international de la Croix-Rouge, qui ont accompli un travail héroïque tout au long du conflit. Je rends également hommage à mes collègues du Programme alimentaire mondial (PAM), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les activités remarquables qu'ils conduisent depuis ces dernières semaines.

Le PNUD compte lui aussi des équipes à Bagdad, à Bassorah et dans les trois provinces du nord. À l'heure actuelle, nous déployons du personnel à Mossoul et à Kirkouk. Pour le moment, nous menons donc une opération plutôt décentralisée. En fait, nos plus grandes difficultés, nous les rencontrons à Bagdad, où, du fait des dommages considérable et du pillage qui ont touché nos locaux, nous avons dû nous employer activement et rapidement à remettre sur pied nos capacités opérationnelles.

En Iraq, contrairement à ce qui est le cas dans le reste du monde, le PNUD est particulièrement actif dans le secteur électrique, puisqu'il a assumé, dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture », l'édification du réseau électrique dans le nord de l'Iraq. Cela nous a permis d'utiliser rapidement cette capacité au profit d'autres régions du pays afin, si possible, de les approvisionner en électricité, particulièrement cruciale, surtout pour remettre en marche les centrales hydrauliques, les stations d'épuration, les hôpitaux et autres installations médicales. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'UNICEF et l'OMS à cette fin. Nous avons envoyé des missions d'évaluation sur les sites clés pour voir ce que l'on peut faire pour y redémarrer les installations de production et de distribution, dans le nord, dans le sud et dans le centre du pays. Nous tenons tout particulièrement à remercier le Royaume-Uni de son appui financier qui a rendu possible ces approvisionnements de secours en électricité.

De plus, nous participons aux opérations de dragage du port d'Oum Qasr, où, grâce au soutien du Gouvernement japonais, nous avons lancé un programme d'urgence de dragage afin de soutenir la capacité du PAM à acheminer les fournitures de vivres. Les travaux de dragage commenceront le 26 mai en vue de dégager, quatre semaines plus tard, le secteur du port qui accueillera l'aide alimentaire et humanitaire. Les bâtiments de 5 000 tonnes pourront dès lors décharger, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Je voudrais préciser qu'un coup d'accélérateur a pu être donné aux activités que nous menons dans chacun de ces domaines grâce aux contrats relevant du programme « pétrole contre nourriture », lequel donne un coup de pouce supplémentaire aux opérations de dragage et est crucial pour d'autres secteurs, comme celui de l'électricité.

En outre, nous nous sommes attelés à la création d'emplois, en nous inspirant d'un programme qui a été conduit avec succès en Afghanistan en vue de créer rapidement des emplois après le conflit. Un volet de ce programme vient tout juste d'être mis en place à Bagdad, là encore, avec l'aide du Gouvernement japonais, dont l'appui a été annoncé hier. Nous menons d'autres types d'activité, notamment de déminage. Une fois encore, je tiens à remercier les gouvernements qui ont offert leur soutien.

Je souhaiterais à présent dire quelques mots sur la planification de la reconstruction et du redressement. Comme la plupart des membres du Conseil me l'ont demandé en privé, je me suis efforcé, à travers le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM), de nous préparer, en tant que système, pour le moment où le mandat permettra d'aller au-delà de l'aide humanitaire et de passer à la planification de la reconstruction et du redressement. En association étroite avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), nous planifions les activités d'évaluation des besoins; en offrant à ces deux organisations un tableau détaillé de la situation économique et financière ainsi que des programmes, nous leur avons permis de raccourcir leurs processus de planification et de préparation. Nous examinons avec elles, ainsi qu'avec nos partenaires – par l'entremise du GNUM – la manière dont ces activités d'évaluation des besoins en termes de reconstruction pourront rapidement démarrer sur le terrain, dès que cela sera possible.

Par ailleurs, nous sommes en train de préparer, avec le Gouvernement norvégien, une vaste évaluation des conditions de vie actuelles. Il s'agit de recueillir des données et de mener une enquête sur les foyers dans tout le pays, afin d'identifier de manière plus précise les besoins des Iraquiens en termes de reconstruction.

Je veux simplement assurer le Conseil que l'opération humanitaire est bel et bien lancée, comme l'indiqueront les autres orateurs, et que, comme nous l'avons toujours dit, celle-ci n'est aucunement conditionnée par une résolution similaire à celle qui a été adoptée ce matin. Cependant, maintenant que cette résolution a été adoptée, j'ai l'intention, par l'intermédiaire du GNUM et sous la direction de la Vice-Secrétaire général, de passer rapidement à la planification et à l'évaluation des besoins en termes de reconstruction.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. James Morris.

M. Morris (*parle en anglais*) : Le 11 mai, je me suis rendu à Bagdad pour examiner en personne le déroulement des opérations du Programme alimentaire mondial (PAM) en Iraq ainsi que pour m'entretenir avec des hauts responsables du Bureau américain de la reconstruction et des affaires humanitaires et du

Ministère du commerce, qui supervise le système de distribution des vivres en Iraq, ainsi qu'avec des collègues de l'Organisation des Nations Unies. Je suis heureux d'annoncer au Conseil que des progrès considérables ont pu être réalisés. Le PAM a déjà livré plus de 200 000 tonnes de vivres – soit la cargaison de 3 800 camions – en empruntant cinq couloirs logistiques différents passant par la Turquie, la Jordanie, la Syrie, l'Iran et le Koweït. Par ailleurs, une cargaison de riz envoyée par le PAM a pu transiter par le port d'Oum Qasr. Une fois les opérations de dragage du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et autres travaux terminés, ce port constituera un point d'entrée capital pour le Programme alimentaire mondial.

Toutes ces livraisons s'inscrivent dans la plus grande opération humanitaire jamais menée par le PAM. Notre objectif est de faire en sorte que 480 000 tonnes de nourriture par mois soient disponibles pour nourrir les 27 millions d'Iraquiens par l'intermédiaire du système public de distribution des vivres déjà en place, et ce pendant une période de cinq mois. Nous pensons qu'à l'issue de ces cinq mois, une autorité iraquienne sera en mesure de prendre le relais. Au cours de cette opération, nous distribuerons 2,5 millions de tonnes de nourriture – ce qui équivaut à la cargaison de 48 000 camions – pour un montant total de 1,85 milliard de dollars.

Jusqu'à présent, les ressources nécessaires à cette opération proviennent à la fois de la communauté des donateurs – nous avons reçu le soutien de plus de 30 pays – et des fournitures de vivres qui ont été rendues possibles dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture ». Le personnel du PAM travaille d'arrache-pied pour renégocier les contrats portant sur les vivres en vertu des dispositions des résolutions 1472 (2003) et 1476 (2003) du Conseil de sécurité. Je suis heureux d'annoncer au Conseil que, au titre du programme « pétrole contre nourriture », nous avons désormais identifié des produits alimentaires d'un montant total de 947 millions de dollars, coûts de transport et de distribution inclus, pour servir à l'opération de secours. Grâce à ces ressources et aux réserves qui se trouvent déjà dans le pays, la distribution a pu commencer à destination des hôpitaux, des institutions sociales et de ceux qui n'ont pas pu être pleinement approvisionnés par le passé. La distribution à l'ensemble de la population démarrera le 1er juin, elle sera effectuée par les 44 000 agents disséminés aux quatre coins de

l'Iraq. Le Gouvernement ayant fourni aux familles, avant le conflit, des provisions pour deux mois, et du fait de la remise sur pied du système public de distribution, nous pensons pouvoir éviter qu'une famine grave touche les Iraquiens. À ce jour, il n'y a pas de crise alimentaire en Iraq.

Cela dit, nous restons confrontés à un grand nombre de problèmes immédiats. Avant toute chose, il s'agit de protéger le personnel, les entrepôts, les silos, les minoteries et les bureaux. J'ai soulevé cette question à Bagdad, et je me réjouis qu'il m'ait été répondu que cela est considéré comme la première des priorités. Parmi les autres questions urgentes figurent celles des émoluments du personnel du Ministère du commerce – chargé de la distribution publique – ainsi que de l'approvisionnement en eau, en carburant et en électricité dont les minoteries iraqiennes ont besoin pour produire de la farine de blé.

Une autre préoccupation est la protection de la récolte céréalière iraqienne, qui est évaluée cette année à 1,7 million de tonnes de blé et d'orge. La récolte a commencé la semaine dernière et se poursuivra tout au long de juin. Le Ministère du commerce iraqien avait acheté par le passé ces récoltes locales par l'intermédiaire d'un réseau de centres d'achat de l'Office des grains, disséminés dans toutes les zones de production. Les années précédentes, les agriculteurs recevaient un prix fixe de quelque 75 dollars la tonne de blé, prenant en compte le fait qu'ils avaient déjà reçu, de la part du Gouvernement, un certain nombre de subventions sous la forme de semences, d'engrais et de pesticides. À titre de comparaison, le coût du blé importé en Iraq est de plus de 200 dollars la tonne.

Le Programme alimentaire mondial a réservé des fonds du Compte ESC à 13 % et est en train d'élaborer une proposition visant à obtenir localement, en Iraq même, 1 million de tonnes de blé en utilisant les fonds du compte-séquestre de l'ONU, comme cela est prévu par la résolution 1472 (2003). Nous allons, en fait, payer les agriculteurs locaux 105 dollars la tonne. Pour que ce projet aboutisse, il faut immédiatement reconstituer l'administration de l'Office des grains. Cela exigera le paiement des salaires et le remplacement des biens qui ont été pillés, tels que les balances, le matériel de mise en sac et le matériel de bureau, ainsi que la sécurité et des dispositions permettant d'effectuer des versements en espèces

importants, étant donné l'absence de services bancaires.

Le PAM a appuyé l'achat et la fourniture de biens alimentaires pour la distribution au public au cours de la période de troubles en Iraq et se réjouit de la perspective de pouvoir transmettre ses responsabilités à la nouvelle administration lorsque celle-ci prendra ses fonctions. L'importance des rations alimentaires fournies dans le cadre de ce système ne saurait être surestimée au cours de cette période de transition. La population entière de l'Iraq dépend, dans une certaine mesure, de ces rations et 60 % des Iraquiens dépendent de ces rations comme seule source de revenus, puisqu'ils en vendent une partie pour couvrir les autres besoins du ménage. Aussi, tant qu'il n'y aura pas de stabilité politique et une reprise économique générale profitant à la totalité de la société iraqienne, les rations alimentaires continueront d'assurer la sécurité alimentaire minimum des familles et de constituer un élément stabilisateur en cette période volatile.

Dans le même temps, l'Iraq est une nation qui dispose de richesses et de ressources potentielles énormes. Avec le rétablissement d'une économie qui fonctionne, il pourra en fin de compte passer de ce système de rations alimentaires lourdement subventionnées à un secteur alimentaire de marché. Ce faisant, il sera très important de maintenir un filet de sécurité pour les plus vulnérables, du point de vue alimentaire, en particulier les jeunes enfants des zones où nous avons constaté des taux de malnutrition particulièrement élevés. La part de population ayant besoin de ce filet de sécurité sera, au départ, très importante. Toutefois, elle se réduira au fil du temps, au fur et à mesure que les possibilités économiques s'élargiront. Le PAM a accumulé une compétence considérable s'agissant d'aider à la mise en place d'un tel système de sécurité. Si on lui demandait de le faire, le PAM serait prêt à fournir ses compétences et ses moyens dans ce domaine pour aider la population iraqienne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M. David Nabarro, Directeur exécutif pour le développement durable et un environnement sain et Conseiller politique auprès du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

M. Nabarro (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil de m'avoir donné la possibilité d'être présent aujourd'hui. Je vous transmets les salutations du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Mme Gro Harlem Brundtland, qui n'a pas été en mesure de venir car elle préside actuellement notre assemblée annuelle, qui se déroule en ce moment même.

Je vais vous présenter une version abrégée de la longue déclaration préparée pour l'occasion par les équipes de l'OMS en Iraq et dans les pays voisins, et qui, je l'espère, sera accessible aux membres du Conseil.

Lorsque l'Organisation mondiale de la santé a procédé à l'évaluation de la situation sanitaire de la population iraquienne au début de cette année, nous sommes parvenus à la conclusion qu'elle était confrontée à tous les dangers de santé qui sont, de manière générale, associés à de longues privations. Les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées, ainsi que les 5 % de la population qui souffrent de maladies chroniques, telles que des maladies cardiaques ou rénales, le cancer ou le diabète, étaient tout particulièrement vulnérables. Or, ces personnes étaient au nombre de 20 millions sur une population totale de 25 millions.

Ces personnes dépendaient fortement du bon fonctionnement des services de santé, dispensés dans quelque 1 400 installations médicales, dont 160 hôpitaux et 1 200 centres sanitaires, comptant plusieurs milliers de médecins. Grâce au programme « pétrole contre nourriture », des systèmes d'achat, de distribution et de fourniture des produits médicaux étaient en place et bien financés et les services de santé étaient bien utilisés.

Mais les informations quotidiennes qui parviennent désormais au siège de l'OMS d'un grand nombre de régions de l'Iraq sont préoccupantes, notamment parce qu'il s'agit d'un moment de transition important pour ce pays. Comme l'ont dit d'autres orateurs, la situation sécuritaire, c'est-à-dire les risques encourus par la population et par les biens et les dangers liés aux déplacements, entrave la fourniture de tous les services de base, eau, assainissement et électricité, ainsi que, bien entendu, les soins et la santé publics, et y empêche l'accès.

Mais même lorsque la sécurité est assurée, l'absence de toute autorité signifie que les fonctionnaires des hôpitaux et des centres sanitaires qui désirent véritablement travailler ne savent pas de qui recevoir leurs instructions. Ils ne savent pas ce que l'on attend d'eux; ils ne savent pas s'il existe la moindre chance qu'ils soient employés à long terme. En fait, dans certains endroits, nous sommes confrontés au fait que les hôpitaux sont pris en charge par des groupes de proximité et qu'ils ne fonctionnent donc pas vraiment comme ils sont supposés fonctionner.

Le manque total de trésorerie pour couvrir les dépenses courantes en matière de services, en particulier l'alimentation des patients, les services de nettoyage, l'évacuation des déchets hospitaliers, ainsi que pour permettre au personnel d'être dûment rémunéré, sape la capacité de toutes les institutions d'offrir des soins de santé élémentaires à la population qui en a besoin. De ce fait, les Iraquiens n'ont pas accès aux soins de santé nécessaires pour traiter des maladies chroniques, ou les maladies aiguës. Nous estimons que les services fonctionnent à 20 ou 40 % de leur capacité d'avant la guerre. Les systèmes de santé publique ne fonctionnent pas comme ils le devraient et la menace du choléra, de la tuberculose, du paludisme, de la leishmaniose, de la rougeole et, désormais, de la coqueluche, persiste toujours.

Depuis plusieurs semaines, nous nous employons vivement à faciliter la relance des services de santé. Nous comptons, pour cela, sur le personnel local de l'OMS en Iraq, qui a continué de travailler durant la guerre. Nous travaillons également en coopération étroite avec nos collègues du Comité international de la Croix-Rouge, auxquels je voudrais rendre hommage à nouveau aujourd'hui, ainsi qu'avec de nombreuses autres organisations non gouvernementales et d'autres éléments du système des Nations Unies, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Nous travaillons à l'appui des autorités nationales à Bagdad et dans les gouvernorats. Nous menons une opération décentralisée qui est vraiment assez complexe. Nous avons donné la priorité à la reprise des services hospitaliers essentiels, au contrôle de maladies, aux systèmes de distribution des médicaments et la capacité de gouvernorats individuels de gérer ces services. Avec nos homologues nationaux, nous nous efforçons de dégager les fonds nécessaires pour le personnel et les services de base, en considérant une période de transition de six mois. Nous

avons trouvé le moyen de transférer ces ressources vers les hôpitaux et de garantir qu'elles sont utilisées à bon escient. Nous avons fusionné les mécanismes qui sont en train d'être mis en place, dans différentes parties du pays, par les éléments de coordination dans le domaine de la santé, de sorte que toutes les contributions que les acteurs apportent soient bien utilisées et puissent servir à renforcer les capacités nationales, que ce soit au sud, au centre ou au nord du pays et à Bagdad.

Nous nous sommes efforcés de trouver parmi les biens disponibles, ceux qui répondent aux besoins. Nous avons ainsi identifié 115 contrats passés dans le cadre du programme pétrole contre nourriture, pour une valeur totale de 130 millions de dollars, dont nous avons accéléré l'exécution afin que les biens soient livrés lorsque besoin est, et nous avons ajouté 30 contrats supplémentaires pour des articles de première nécessité visés à la résolution 1472 (2003) et à la résolution 1476 (2003), afin de combler les lacunes jusqu'à ce que de nouveaux systèmes soient mis en place.

Toutefois, il faudra trouver des fonds pour que les services de base puissent retrouver au moins leur niveau d'avant la guerre. Environ 20 millions de dollars par mois sont nécessaires à cet effet. Bien que certains pays, déjà mentionnés, nous aient apporté des contributions extrêmement généreuses pour la santé en Iraq, elles demeurent insuffisantes. Pour parler franchement, elles sont même bien inférieures au budget exigé en fin de compte pour assurer le bon fonctionnement des services de santé en Iraq.

Nous espérons qu'au moment où les nouveaux fonds et systèmes de développement convenus ce matin sont mis en place, une partie de ces fonds pourra servir à couvrir les dépenses courantes essentielles des services de base pendant la transition, et que ceci pourra être fait d'une façon qui n'épuisera pas trop les fonds internationaux consacrés à un nombre important de crises du domaine sanitaire qui sévissent déjà dans d'autres régions du monde. À l'évidence, nous espérons qu'à long terme, l'Iraq sera en mesure de se doter de services de santé suffisants et équitables sans aide extérieure.

Nous comptons maintenant aller de l'avant en travaillant avec les nouvelles autorités et en assurant la coordination entre les divers acteurs qui participent à la prestation des soins de santé sur le terrain en vue de redémarrer les services de santé dans tous les

gouvernorats pour que le peuple iraquien puisse avoir accès aux soins médicaux et à la santé publique dont il a non seulement besoin mais qu'il mérite.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Nils Kastberg, Directeur des programmes d'urgence du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

M. Kastberg (*parle en anglais*) : L'intégralité de ma déclaration et un exposé sur nos activités seront mis à la disposition des membres. Je ne lirai donc pas ma déclaration de façon complète et détaillée.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir invité le Fonds des Nations Unies pour l'enfance à prendre part à la présente séance. Je vous prie d'accepter les excuses de Mme Carol Bellamy, notre Directrice exécutive, qui se trouve être dans votre pays aujourd'hui et qui a visité diverses régions de l'Iraq ces quatre derniers jours. Elle nous a adressé ses observations que je mentionnerai.

Tout comme l'ont fait la majorité de mes collègues de l'ONU présents ici, je commencerai par mentionner la haute priorité que nous accordons à la nécessité de maintenir l'ordre public dans tout l'Iraq. La capacité du personnel des Nations Unies d'accéder à ceux qui sont le plus dans le besoin reste gravement compromise par l'avènement d'une culture d'impunité et de terreur et ses incidences sur les enfants, en particulier sur les filles. Nous jugeons cette question primordiale de par son impact. Je ferai quelques observations à cet égard ultérieurement dans mon intervention.

Dans le cadre de la coordination d'ensemble des Nations Unies, une priorité absolue est, à notre sens, de favoriser le retour de tous les enfants à l'école le plus rapidement possible. Quatre-vingt pour cent des 8 500 établissements scolaires primaires ont rouvert. Nous avons fourni des centaines d'« écoles en boîte », comme nous les appelons. Nous sommes déterminés à fournir un nombre de boîtes suffisant pour munir l'ensemble des 3,5 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire de matériel scolaire d'ici à septembre.

Nous devons néanmoins faire preuve de vigilance. Dans le sud et dans le centre du pays, les taux de fréquentation restent bien en deçà du niveau déjà bas d'avant guerre de 75 %. De nombreuses personnes hésitent à envoyer leurs enfants, tout

particulièrement les filles, à l'école compte tenu des situations potentiellement dangereuses.

Un autre aspect que nous voudrions mettre en évidence a trait à la situation des femmes. Les femmes iraqiennes ont perdu un grand nombre d'acquis sous le régime des sanctions en ce qui concerne leur participation à la vie sociale, économique et politique. Un nouvel Iraq sera un Iraq où les femmes iraqiennes devront diriger le processus de reconstruction. L'Iraq serait grandement desservie si ses femmes étaient contraintes par la terreur à rester à la maison.

La reprise de l'enseignement responsabilise les communautés, a un impact immédiat sur la vie des enfants et des parents et construit une société civile. C'est la raison pour laquelle nous voudrions préconiser le retour des enfants à l'école le plus rapidement possible.

Un autre aspect hautement prioritaire est la fourniture de soins de santé de base aux enfants et aux femmes, pour laquelle nous collaborons avec nos collègues réunis autour de cette table – notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Comité international de la Croix-Rouge et de nombreuses organisations non gouvernementales.

La semaine dernière, une évaluation rapide de l'état nutritionnel menée par le personnel local de l'UNICEF à Bagdad a montré que les taux de malnutrition aiguë ont presque doublé, passant de 4 %, il y a un an, à près de 8 %, aujourd'hui. Nous n'avons pas été surpris. Le dépérissement des enfants est non seulement lié à la quantité des aliments absorbés, mais également à la capacité de leur corps de retenir les aliments. La diarrhée entraîne la perte des nutriments dans leur corps, la déshydratation et, trop souvent, la mort, quand elle n'est pas traitée comme il faut. Les médecins, tant à Bagdad que dans le nord du pays, ont déclaré cette semaine à Mme Bellamy que quelque 90 % des enfants hospitalisés souffrent actuellement de ce mal.

Nous avons donc actuellement besoin d'eau potable et de services d'assainissement dans tout l'Iraq. Nous prenons part à cet effort. Nous acheminons actuellement par camion-citerne 2 millions de litres d'eau par jour vers le sud du pays. Nous avons mis en place des stations génératrices et des équipements de pompage dans de nombreuses régions et avons fourni de l'eau aux hôpitaux et autres institutions.

Nous avons également besoin qu'un certain nombre de décisions politiques soient prises. Si elles sont prises rapidement, ces décisions pourraient donner des résultats rapides et positifs. Un exemple porte sur l'alimentation des nourrissons. Les substituts du lait maternel, qui avaient été inclus par l'ancien Gouvernement iraqien dans la corbeille « pétrole contre nourriture », tuent en fait les enfants quand ils sont mélangés à de l'eau polluée. Nous pensons que les approvisionnements alimentaires en faveur des enfants doivent continuer. Toutefois, nous conseillons vivement que les substituts du lait maternel soient supprimés. Ils devraient être disponibles sur le marché et les médecins devraient pouvoir les prescrire, le cas échéant, mais leur inclusion dans la corbeille alimentaire ne devrait pas être encouragée. Nous accordons une haute priorité à notre collaboration avec nos partenaires de l'OMS et d'autres pour encourager l'allaitement maternel comme étant la solution optimale pour protéger la santé des enfants.

De même, dans le domaine de la santé, nous avons lancé une campagne nationale de vaccination contre la rougeole. Par ailleurs, nous avons entrepris une opération d'alimentation thérapeutique dans diverses localités qui, à notre sens, a déjà un effet sensible.

La situation préoccupante des enfants iraqiens montre que, pour faire face au problème de la malnutrition des enfants, en tenant compte de tous ses aspects, y compris l'eau potable et l'assainissement, il faut y accorder une attention particulière dans l'effort de relèvement.

La protection des civils et la protection des femmes contre la violence figurent également en tête de nos priorités. Nous cherchons à protéger les enfants des mauvais traitements et de l'exploitation, notamment l'exploitation sexuelle. Nous savons qu'un grand nombre d'enfants ont été recrutés dans des bandes armées ou ont grossi les rangs des enfants des rues et se droguent. Comme l'a indiqué la Vice-Secrétaire générale, nous savons également que les enfants sont blessés et tués par l'explosion des mines terrestres. Rien qu'à Bagdad, il y a près de 800 sites dangereux, dont la plupart concernent des bombes à fragmentation et des caches de munitions abandonnées.

Nous sommes résolu à soutenir l'effort de reconstruction par des initiatives tendant à protéger les enfants vulnérables en Iraq, dans des domaines tels que

la justice pour mineurs, le relèvement des communautés, les campagnes de sensibilisation au danger des mines et leur élimination, ainsi qu'en apportant une protection directe, comme c'est le cas de l'assistance apportée aux enfants palestiniens qui avaient été chassés de leur foyer dans la banlieue de Bagdad.

Voici quelques-unes des priorités qui revêtent, à nos yeux, une importance capitale pour les enfants iraqiens: l'ordre public, le retour à un environnement scolaire positif, l'eau potable, le système sanitaire, les services de santé et les soins en matière de nutrition, ainsi que la protection des enfants vulnérables. Nous sommes déjà fortement engagés dans cet effort, avec un personnel dévoué sur place. Nous sommes d'avis que, si nous pouvons travailler avec les communautés iraqiennes, au sein de celles-ci la population iraqienne, elle-même constitue un encadrement de personnes éduquées, bien formées, compétentes et dévouées. Nous sommes d'avis que les Iraquiens de toutes les origines ethniques, linguistiques, politiques et géographiques peuvent s'unir en faisant du bien-être des enfants une priorité nationale.

L'appel visant à appuyer et aider les enfants est si puissant que, immédiatement après la guerre, quand le pillage et l'incendie de Bagdad avaient atteint leur point culminant, le personnel national de l'UNICEF avait puisé dans ses propres ressources et réuni 95 000 dollars nécessaires pour le fonctionnement de notre bureau et de notre programme. En fait, notre bureau n'a pas pu fonctionner pendant trois jours seulement. Je voudrais suggérer, au nom de Mme Bellamy, que le monde suive leur exemple et s'engage à améliorer l'avenir immédiat et à long terme de l'Iraq en investissant dans ses enfants.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à M. Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix-Rouge.

M. Kellenberger (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre d'informer les membres du Conseil des mesures prises par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour faire face à la situation humanitaire en Iraq.

Je voudrais commencer en soulignant deux facteurs qui ont déterminé dans une large mesure la manière dont le CICR a agi dans le conflit récent en Iraq. En premier lieu, le CICR travaille en Iraq sans interruption depuis 1980, avec des bases établies à

Bagdad, Bassora et dans le Nord, où il a mené des opérations de protection et d'assistance. Concrètement, le travail de protection a porté sur des visites aux prisonniers de guerre du conflit Iran-Iraq et leur rapatriement, ainsi que sur la recherche de renseignement sur des personnes portées disparues depuis la première guerre du Golfe de 1990-1991. En matière d'assistance, il est particulièrement important de noter que l'appui aux structures médicales, aux hôpitaux comme aux centres de santé, a figuré au premier plan de nos priorités ces quatre dernières années, ce qui vaut également pour l'eau et l'assainissement. Le CICR s'était donc familiarisé avec le système de santé et d'adduction et de traitement des eaux du pays bien avant le 20 mars dernier.

Deuxièmement, en octobre 2002, notre institution a décidé d'accroître sa capacité de réaction en Iraq et alentour. La décision de principe avait également été prise de garder des équipes d'expatriés en Iraq en cas de guerre. En outre, un processus d'examen attentif nous avait fait conclure qu'indépendamment de l'évolution de la situation militaire, les déficiences dans les services de santé et dans le système d'adduction d'eau poseraient un problème critique à la population civile. En outre, il était manifeste que l'éclatement d'un conflit ouvert obligerait le CICR à renforcer son travail de protection, notamment en se rendant auprès des prisonniers de guerre et des civils détenus. En d'autres termes, nous avons conclu que les priorités opérationnelles existantes resteraient valables voire plus pertinentes encore. Le cours des événements a montré que nos décisions étaient judicieuses.

Durant la guerre, le CICR a apporté un soutien aux hôpitaux et aux centres de santé, et a effectué des réparations d'urgence sur les systèmes d'adduction d'eau. Pour ce qui est de la protection, les délégués du CICR ont à ce jour visité 7 000 prisonniers de guerre et de détenus civils. Plus de 6 000 d'entre eux ont été libéré entre-temps. Des efforts pour obtenir accès à tous les autres détenus se poursuivent.

Durant les phases les plus intenses du combat, les activités du CICR ont connu des limites, touchant à la fois à la sécurité et au personnel. Bien que le CICR ait été en mesure d'exécuter des travaux d'urgence à Bagdad, dans la région de Bassora et dans le Nord au cours de la phase la plus intense des combats, il n'a eu aucun accès aux plus grandes villes entre Bassora et Bagdad, notamment Nasiriyah, Karbala et Najaf.

Je voudrais aussi dire quelques mots de nos priorités présentes et futures en Iraq. Ces priorités comprendront, comme on peut s'y attendre du CICR, des visites à toutes les personnes privées de leur liberté, la protection des groupes vulnérables, telles que les enfants séparés ou non-accompagnés, les malades et les blessés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les minorités; le rétablissement des liens familiaux; la prévention et le règlement de la question des personnes disparues au cours du conflit actuel et des conflits antérieurs et des violences; la réparation d'urgence des infrastructures vitales telles que l'eau, la santé et l'évacuation des eaux usées; l'approvisionnement en fournitures et équipements médicaux d'urgence; l'appui aux structures de santé publique; l'assistance d'urgence alimentaire ou autre aux populations vulnérables; et la sensibilisation de la population aux activités liées aux munitions non explosées et aux mines terrestres. Le CICR dispose à l'heure actuelle d'un personnel international de près de 100 personnes et d'un personnel iraquien de 450 personnes pour mettre en oeuvre ce programme.

Le CICR, en tant qu'organisme pilote de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge, coordonne également les activités des sociétés nationales la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans ce pays. Des représentants de 33 différentes sociétés, et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se sont réunies dans les locaux de la délégation du CICR à Bagdad il y a juste 10 jours.

En évaluant la situation actuelle, il est essentiel de comprendre qu'elle ne peut être dissociée du contexte sécuritaire ni du dysfonctionnement des structures administratives essentielles. Le CICR a appelé l'attention de la coalition et de la communauté internationale sur ce fait dès le départ – par exemple lors d'un appel public lancé le 11 avril. Améliorer la sécurité et établir des structures administratives qui fonctionnent afin que les gens puissent retourner au travail et recevoir un salaire reste une des premières priorités. En fait, lorsque je me suis rendu à Bagdad début mai, c'était l'essentiel de mon message. Le CICR reste préoccupé par la situation sécuritaire à Bagdad et dans d'autres parties du pays. Divers incidents récents ont montré que les grandes routes ne sont toujours pas sûres.

Une première analyse fondée sur notre expérience sur le terrain, à savoir que l'Iraq ne faisait pas face à

une catastrophe humanitaire généralisée, semble désormais être largement partagée. Mais il faut garder trois considérations à l'esprit. Premièrement, la situation peut encore empirer si la sécurité n'est pas assurée. Il faut faire plus. Deuxièmement, il y a des besoins humanitaires urgents dans certains secteurs spécifiques. Troisièmement, par delà les urgences humanitaires, les besoins en matière de réparation et d'amélioration des infrastructures se font cruellement sentir, en particulier dans le secteur de la santé et de l'eau.

Et si, d'après notre évaluation, il n'y pas à présent de carence en produit secs, la population manque de produits frais, non pas en l'absence de l'offre, mais faute d'argent pour en acheter. Il est encourageant que les salaires ont commencé à être versés et que d'autres encouragements financiers sont distribués dans divers endroits. L'absence de carburant dans certaines parties du pays paraît parfois compliquer le transport de personnel de différentes institutions, et peut diminuer les approvisionnements.

Des équipes médicales du CICR sont en train de procéder à une évaluation systématique des hôpitaux et d'autres structures médicales à travers le pays. Durant la semaine du 11 au 18 mai, ces équipes se sont rendues dans près de 10 hôpitaux à Bagdad et sept dans la région du centre du pays. La situation dans les hôpitaux varie grandement d'un lieu à l'autre. À l'évidence, on a besoin de fournitures médicales pour traiter des maladies spécifiques telles que le cancer, le diabète ou les maladies cardiovasculaires. Pour pouvoir combler ces lacunes en attendant le redémarrage du système central de fourniture des médicaments, nous avons passé une importante commande de médicaments qui seront distribués par le biais de la pharmacie centrale, sous la surveillance du CICR.

Sur le plan humanitaire, une de nos préoccupations principales concerne le grand nombre d'accidents causés par des munitions et des mines non explosées, ainsi que les effets potentiellement désastreux des nombreuses armes et munitions facilement accessibles dans l'ensemble du pays. Pour diffuser les informations d'urgence et évaluer la situation, une équipe du CICR s'est récemment rendue dans 10 des gouvernorats du pays.

S'agissant du cadre juridique, et comme on l'a souligné précédemment, nous nous trouvons, conformément au droit humanitaire international, en

situation d'occupation. La validité des dispositions pertinentes des Conventions de Genève, notamment de la Quatrième Convention de Genève et du Règlement de La Haye, est acceptée par la puissance occupante. L'une des tâches du CICR consistera à contrôler la mise en oeuvre de ces dispositions.

Je remercie la Vice-Secrétaire générale et les autres collègues du système des Nations Unies pour les paroles aimables qu'ils ont adressées à l'intention de notre institution; nous les transmettrons avec le plus grand plaisir à notre personnel.

Nous nous félicitons de pouvoir travailler étroitement avec les institutions humanitaires du système des Nations Unies ainsi qu'avec les autres acteurs humanitaires tout en conservant notre propre indépendance vis-à-vis de tous les acteurs – comme le savent les membres du Conseil.

Le CICR respectera fidèlement les principes d'indépendance, de neutralité et d'impartialité en Iraq comme dans tous les autres environnements opérationnels. Si notre organisation est parvenue à réaliser ses activités ces 23 dernières années en Iraq, ces 24 dernières années en Afghanistan et dans bien d'autres endroits, c'est parce qu'elle est considérée comme neutre, impartiale et indépendante et est donc acceptée par la population locale et par les différents groupes. Présent et actif en Iraq depuis 23 ans, le CICR continuera d'aider la population iraquienne dans le plein respect de sa dignité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Kellenberger, pour ses paroles.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent poser des questions ou faire des observations.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous remercier d'avoir convoqué cette réunion. Nous remercions tout particulièrement la Vice-Secrétaire générale ainsi que M. Malloch Brown, M. Norris, M. Nabarro, M. Kastberg et M. Kellenberger. Nous avons écouté leurs exposés avec beaucoup d'attention et je souhaite réitérer à leur intention que nous partageons leurs préoccupations. Nous les appuyons pleinement dans leurs efforts.

Avant de poursuivre, je voudrais faire miennes les condoléances exprimées par Mme Fréchette au peuple

frère d'Algérie, confronté à une véritable catastrophe causée par ce tremblement de terre. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale pour les mesures d'urgence qu'ils ont prises pour faire face à cette catastrophe – comme s'il n'y avait pas déjà suffisamment de catastrophes dans le monde arabe.

La République arabe syrienne a tout mis en oeuvre pour offrir sa coopération aux organismes des Nations Unies représentés aujourd'hui afin de faire face à la grave crise humanitaire que traverse le peuple iraquien. Nous avons répondu à toutes les demandes qu'elles nous ont adressées. Comme je l'ai déjà dit, nous partageons leur vive préoccupation quant aux carences sécuritaires et à l'absence d'ordre public dans ce pays. Nous pensons qu'il ne faut ménager aucun effort pour résoudre ces problèmes, sinon ils resteront insaisissables comme l'ont fait remarquer éloquemment les représentants des institutions spécialisées et le représentant du Comité international de la Croix-Rouge.

Comme on le sait, la République arabe syrienne a envoyé de nombreux articles humanitaires, y compris des médicaments et des denrées alimentaires, au peuple iraquien par le truchement des institutions spécialisées. Nous sommes sûrs que les contributions du peuple syrien à leurs frères irakiens vont augmenter dans les jours qui viennent.

En tant qu'Arabes, nous avons été vivement impressionnés de voir Mme Carol Bellamy, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), vivre parmi le peuple et les enfants irakiens dans les circonstances difficiles qu'ils traversent. Nous sommes convaincus que ces efforts, appuyés par les institutions spécialisées et les agences humanitaires internationales, allégeront les tourments de ce peuple. Nous rendons donc hommage à Mme Bellamy et à toutes les autres institutions spécialisées qui ont apporté une contribution concrète pour atténuer les souffrances du peuple iraquien.

Le représentant du Comité international de la Croix-rouge est parmi nous aujourd'hui, et nous voudrions évoquer la situation tragique des personnes disparues et prisonniers de guerre koweïtiens. Il ne faut pas les oublier dans la mesure où les informations, qui nous parviennent occasionnellement à travers les médias, sont vivement préoccupantes. Nous répétons qu'il est important de suivre de près cette question

humanitaire en lui accordant toute l'attention qu'elle mérite.

Je voudrais poser deux questions à M. Nabarro et à M. Kastberg. Le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) contrôlent directement la distribution de médicaments et de denrées alimentaires conformément à la résolution 1472 (2003). Quelle est, d'après eux, la quantité livrée à l'Iraq à ce jour? Sur quelles bases a-t-on déterminé le type de denrées alimentaires et les fournitures médicales et quelle est la priorité accordée à leur livraison à l'Iraq? Nous aimerions avoir cette information pour pouvoir accroître la contribution que nous pouvons faire ou que nous pouvons encourager en tant que membre du Conseil.

La question que je souhaite poser à M. Kastberg concerne l'inscription des étudiants dans les écoles primaires et secondaires. Le pillage, qui a eu lieu en Iraq, a causé une situation désastreuse à cet égard, en particulier en ce qui concerne les écoles primaires, secondaires et les universités, qui ont été complètement mises à sac. Quel est le pourcentage d'étudiants qui sont retournés à l'école et qu'attend-t-on de la communauté internationale et du programme « pétrole contre nourriture » en ce qui concerne la satisfaction des besoins de première nécessité, afin que le système d'éducation puisse retrouver un niveau acceptable, ce qui permettrait aux futures générations d'Iraqiens de ne pas perdre une année scolaire du fait de cette situation?

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord remercier la Vice-Secrétaire générale, M. Malloch Brown, M. Morris, M. Nabarro, M. Kastberg et M. Kellenberger pour leurs exposés. Je souhaite faire quelques observations et poser un certain nombre de questions.

Je pense que les présentations entendues ce matin montrent clairement que nous faisons face à une grave situation. Même si la Vice-Secrétaire générale nous a assuré qu'il n'existe pas de catastrophe humanitaire à l'heure actuelle, nous pensons que la situation soulève de vives préoccupations. Comme nous l'avons entendu des représentants des institutions et des programmes spécialisés, dans de nombreux domaines – tels que l'approvisionnement en vivres, l'eau potable, l'hygiène, l'électricité et le système de santé –, des programmes d'assistance efficaces devront être mis au point ou appliqués pour prévenir une dégradation

dramatique de la situation humanitaire et sociale et en fin de compte, de la situation politique sur le terrain.

Nous pensons que ces tâches devront être assumées sans retard et qu'il faut jeter les bases d'une action immédiate. Premièrement, il faut un minimum de sécurité. Il n'y a pas de sécurité jusqu'à présent. Nous faisons face à de graves actes de pillage et d'autres activités criminelles. Des armes sont disponibles dans pratiquement chaque coin de rue. Cette situation, non seulement empêche le développement de toute activité économique, mais entrave sérieusement l'assistance humanitaire, fournie à travers les Nations Unies ou des organisations non gouvernementales (ONG).

Ces actes doivent être arrêtés immédiatement. S'il faut protéger les systèmes d'évacuation des eaux usées, nous devons le faire; si les hôpitaux risquent d'être pillés, nous devons les mettre à l'abri. Cela constitue un élément très important des responsabilités des puissances occupantes.

Selon certaines informations, certains hôpitaux auraient subi moins d'actes de pillage du fait d'être protégés par des milices chiites ou sunnites. Cela peut donner à la population iraquienne l'impression erronée que la seule façon de vivre en sécurité est de suivre les groupes religieux islamiques et de compter sur eux. Dans ce contexte, je serais intéressé de savoir si les institutions spécialisées des Nations Unies partagent cette préoccupation.

S'agissant de la sécurité, nous ne pouvons espérer beaucoup que la part de la population iraquienne attende très patiemment que les choses s'arrangent graduellement. Elle n'a connu ni démocratie ni état de droit. Elle n'a aucune idée de la force d'un pays gouverné par la volonté de son peuple. Ce qu'elle constate est que le nouveau pouvoir installé dans le pays n'est toujours pas en mesure d'assurer l'ordre public et la sécurité. Une frustration est déjà perceptible et si nous laissons des éléments radicaux dans la société iraquienne gagner en influence sociale ou politique, il existe un véritable danger de voir les Iraqiens se détourner des valeurs mêmes que nous essayons de promouvoir.

Tenant compte de ces aspects, je voudrais demander aux représentants des institutions spécialisées ce qu'ils croient être les motifs d'activités criminelles actuelles. Sont-elles motivées par l'appât du gain ou s'agit-il d'actes ayant une connotation

politique, voire terroriste? Il est évident qu'il faut faire mieux agir pour améliorer la situation sécuritaire et mettre un frein aux activités criminelles en Iraq. Je me demande si les institutions spécialisées ou le Comité international de la Croix-Rouge, présents sur le terrain, ont des conseils pratiques en la matière?

Je voudrais également réitérer une question déjà posée lors du dernier exposé sur les questions humanitaires en Iraq et qui concerne les problèmes de l'accès de certaines ONG à l'Iraq. Ce problème d'accès existe-t-il encore?

Une autre question porte sur la coopération avec les institutions iraqiennes. Est-ce que le CICR et certaines des institutions présentes pourraient nous informer sur leur coopération avec les bureaux administratifs iraqiens ou le secteur privé?

En vertu de la résolution adoptée aujourd'hui par le Conseil de sécurité, un représentant spécial du Secrétaire général sera envoyé en Iraq. L'une de ses tâches majeures consistera à coordonner tous les efforts humanitaires et de reconstruction. Que peuvent attendre les organisations et institutions humanitaires de ce nouveau représentant spécial? Je pense que la Vice-Secrétaire générale devrait également connaître la réponse à cette question.

Pour terminer, j'ai une question relative au financement. Elle s'adresse à toutes les institutions et aux ONG qui travaillent sur la base des dons collectés par les appels d'urgence des Nations Unies. La Vice-Secrétaire générale vient de nous apprendre que l'appel d'urgence a permis de réunir 700 millions de dollars, et de nombreux pays ont effectué des dons pour l'assistance humanitaire en Iraq. Ainsi, mon pays a-t-il contribué 50 millions d'euros – ce qui équivaut à environ 58 millions de dollars – mais comme nous l'avons entendu ce matin, cet appel d'urgence est loin d'avoir atteint ses objectifs. Cela soulève la question suivante : si les appels d'urgence n'apportent pas les fonds nécessaires, est-ce que les institutions pourront travailler avec des moyens nettement inférieurs tout en réalisant les objectifs qu'elles ont évoqués ce matin?

M. Tafrov (Bulgarie) : Monsieur le Président, je voudrais remercier d'abord la Vice-Secrétaire générale pour son exposé très utile et également les représentants des organisations et des programmes des Nations Unies qui font un travail magnifique en Iraq et bien évidemment, je salue la présence, à la table du

Conseil, du Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Kellenberger.

Je souscris pleinement aux propos que vient de tenir Mme Fréchette au sujet du travail héroïque que continue de faire le CICR en Iraq. C'est une preuve de l'importance des organisations non gouvernementales dans des situations comme celle de l'Iraq et ma délégation se félicite de ce que la résolution que l'on vient d'adopter ce matin sur l'Iraq parle des organisations non gouvernementales. Je crois que c'est une excellente chose et la Bulgarie, comme vous le savez, Monsieur le Président, est très attachée à la coopération très étroite entre l'ONU et les ONG qui, surtout dans le domaine humanitaire, font un travail très souvent irremplaçable.

Il est clair, d'après ce que nous venons d'entendre, que le problème principal auquel font face l'ONU et les ONG, qui essaient d'aider la population iraqienne, est le problème de la sécurité. Le rétablissement de la sécurité est le meilleur moyen d'aider ces organisations et je crois que la résolution qui a été adoptée ce matin permet de faire des progrès substantiels dans ce domaine.

La Bulgarie voudrait remercier le Coordonnateur humanitaire de l'ONU en Iraq, M. Ramiro Lopez da Silva. Nous pensons qu'il fait un très bon travail pour améliorer la qualité de l'aide internationale qui parvient à la population iraqienne.

Je voudrais faire trois observations qui découlent de l'expérience de certains gouvernements – et certainement du Gouvernement bulgare – et d'ONG quant à la situation iraqienne.

Il faudra que le représentant spécial du Secrétaire général, qui sera vraisemblablement nommé assez rapidement, espérons-le, puisse veiller à ce que les organisations concernées aident les donateurs potentiels, identifie le plus rapidement possible les besoins et apporte des conseils sur les modalités d'octroi de cette aide et sur les lieux où celle-ci est le plus nécessaire. Il nous paraît très important d'écourter les délais de transmission des informations aux donateurs potentiels.

Le deuxième point est qu'il est visiblement important de ne pas faire double emploi de l'infrastructure existante de distribution de l'aide humanitaire, pour ce qui est du transport et de l'entreposage, cela afin de modérer les coûts des

donateurs et, en fait, d'accroître le volume de l'aide disponible.

Dernier point important : nous comprenons très bien l'importance que la plupart des organisations ici présentes attachent à l'aide en espèces. Pourtant, bien souvent, l'aide en nature est plus facilement disponible. Il faudrait, avec le temps, trouver aussi le moyen de profiter de ce type d'aide, qui est peut-être plus facile à obtenir et davantage disponible.

Pour terminer, je voudrais informer le Conseil que, dans les jours qui viennent, un convoi d'aide humanitaire destiné à l'hôpital central de Mossoul, organisé par des organisations non gouvernementales bulgares et encouragé et aidé par le Gouvernement de mon pays, s'acheminera vers l'Iraq. Il s'agit essentiellement de médicaments et d'équipement matériel. Ce convoi est organisé, entre autres, par le Club atlantique de Bulgarie et par la Croix-Rouge bulgare ainsi que par l'Association des Iraquiens en Bulgarie. C'est une campagne qui prendra de l'ampleur dans les semaines et les mois à venir.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Ma délégation voudrait s'associer à la douleur du peuple algérien, qui vient d'être si durement éprouvé.

Elle voudrait aussi saluer la présence, à ce débat, de la Vice-Secrétaire générale qui nous avait déjà, au mois d'avril 2003 et au début de ce mois, entretenu sur ce sujet. Nous lui savons gré de son importante contribution.

Ma délégation est également reconnaissante au Programme alimentaire mondial (PAM), au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la somme importante d'informations qu'ils viennent de fournir sur la situation humanitaire en Iraq. Nous les remercions très sincèrement de leur précieuse contribution au seul combat qui vaille la peine, le combat en faveur de l'homme, de l'homme concret, le combat en faveur de son épanouissement et de la préservation de sa dignité. Leur seule présence dans les zones de conflit ou dans les zones qui sortent d'un conflit est un message d'espoir, selon lequel la vie n'est pas enlevée mais demeure.

Le Cameroun se félicite tout particulièrement de la participation à cette séance du représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Sa

présence nous donne avant tout l'occasion de marquer toute notre appréciation du remarquable travail réalisé sur le terrain depuis le premier jour du conflit.

La campagne militaire de la coalition a mis fin à un régime dont le caractère tyrannique est reconnu et décrié par tous. Pour autant, les problèmes du peuple martyr iraquien sont loin d'être résolus. Dans l'immédiat, la restauration de la sécurité et des services essentiels, qui constitue un défi majeur et un impératif catégorique, nous interpelle tous.

L'écroulement des services de base a créé un cercle vicieux qu'il nous faut faire imploser rapidement si nous voulons prévenir une aggravation du risque humanitaire. Le lien entre l'assainissement, l'eau et la santé, de même que le lien entre l'alimentation, l'éducation et la santé, sont bien sûr évidents, sans que l'on puisse, d'un secteur à l'autre, faire la différence entre les causes et les effets. Il s'agit plutôt, pensons-nous, de ce que nous pourrions appeler un lien causal circulaire et cumulatif.

C'est dire que la réalité humanitaire iraquienne de l'heure est complexe et étendue. Nous venons d'entendre à ce sujet l'OMS et les quatre principaux organismes de l'Organisation des Nations Unies qui sont concernés par la mise en oeuvre de la résolution 1472 (2003). De façon générale, les progrès accomplis sont importants. Certes, de nombreuses difficultés demeurent, mais grâce aux efforts, à la détermination solidaire et au sens de l'humanité de tous, il y a lieu d'espérer que la catastrophe humanitaire tant redoutée ne se produira pas.

Je voudrais, à la suite des organismes de l'ONU, m'arrêter sur quelques problèmes soulevés.

S'agissant de l'insécurité, notamment de l'insécurité sur les routes iraquiennes, je crains que celle-ci ne perturbe gravement la distribution alimentaire et la couverture sanitaire dans certaines régions, et plus particulièrement dans les zones rurales. Sur ce dernier point, d'ailleurs, ma délégation aimerait avoir plus de détails sur l'organisation de la distribution de la nourriture, des médicaments ou des vaccins dans les zones reculées. Nous aimerions aussi savoir quelle relation les organismes de l'Organisation des Nations Unies et les organisations humanitaires entretiennent avec les chefs de tribus afin d'atteindre de façon optimale cet objectif.

En ce qui concerne l'éducation, nous sommes nous aussi préoccupés par le fait que, dans certaines régions, on pourrait décréter une année scolaire blanche. Ne serait-il pas possible, en même temps que se créent les conditions permettant le retour progressif des enfants à l'école, y compris les jeunes filles, de procéder à une extension de 6 à 8 semaines de l'année scolaire? Il est clair que le retour à l'école dépend surtout de la sécurité et des conditions de transport, ce qui pose, pour ce dernier point, le problème crucial de l'approvisionnement en carburant.

Avant cette séance, la Croix-Rouge, à plusieurs reprises, a évoqué, entre autres choses, la situation catastrophique des hôpitaux, victimes du vandalisme, du manque d'eau et d'électricité. Mais nous avons aussi retenu qu'il se posait un problème lancinant de gestion, comme une absence de leadership dans ces hôpitaux, ce qui a entraîné une absence de stratégie, de coordination et de gestion des stocks. L'Organisation mondiale de la santé pourrait-elle davantage élaborer sur ce sujet?

Nous avons coutume de dire que l'humanitaire, l'économique et le politique sont intimement liés. C'est encore plus vrai en Iraq. Il est clair que l'implication étroite des Iraquiens dans l'aide humanitaire à leur pays sera la clef du succès de cette opération. Cette implication devrait se traduire dans la distribution mais aussi et surtout dans la fourniture des biens et services. Il est indispensable, à cet égard, d'accélérer l'endogénéisation de la prestation des services. Cela devrait aider à relancer l'économie et donc, à réduire la dépendance humanitaire.

Ma délégation pense, à cet égard, que la mise en place rapide de mécanismes de microcrédit pourrait permettre d'associer notamment les femmes à l'exécution de petits projets simples. L'Iraq est connu et reconnu pour la qualité de ses hommes et femmes et il est souhaitable que les agents des Nations Unies et les organisations humanitaires les aident à reprendre

confiance et à se prendre en charge. Ceci est possible en achetant d'abord iraquien et en employant d'abord les Iraquiens.

Nous avons voté tout à l'heure une nouvelle résolution sur l'Iraq. Celle-ci proroge pour six mois le programme « pétrole contre nourriture » dont les quatre organisations ici présentes sont les principales partenaires sur le terrain. Nous aimerions savoir si ces organisations croient pouvoir exécuter dans les six mois les contrats dont elles ont la charge. Nous aimerions savoir comment elles envisagent la suite. De manière illustrative, j'aimerais savoir comment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) compte poursuivre dans six mois son projet sur le dragage du port d'Oum Qasr, par exemple.

La page Saddam est tournée. Nous sommes tous aujourd'hui soucieux de voir les Iraquiens, au-delà des questions de survie, se prendre en charge durablement en s'attelant à la reconstruction de leur pays. La communauté internationale, nous l'avons dit tout à l'heure, au moment de l'adoption de la résolution 1483 (2003), est à leurs côtés pour les appuyer et non pour se substituer à eux. Tout ceci commande, nous l'avons aussi dit, à tous les acteurs externes, la coalition, l'ONU, les autres États Membres, les organisations non gouvernementales, de coordonner leur action, de se montrer complémentaires et d'instaurer entre eux des relations de coopération qui évitent toute compétition nécessairement contreproductive.

Le Président (*parle en anglais*) : Il reste encore un certain nombre d'orateurs inscrits sur ma liste. Onze membres du Conseil doivent encore prendre la parole et j'espère qu'ensuite nous pourrions entendre les réponses des participants.

Je vais maintenant suspendre la séance qui reprendra à 15 heures précises.

La séance est suspendue à 13 h 20.